



FORCE OUVRIERE
http://fo.latecoere.free.fr

*L'efficacité
Réformiste*

LATECOERE
TOULOUSE – GIMONT
CORNEBARRIEU

A Toulouse, le 23 Mars 2009

Compte rendu de la réunion des délégués du personnel - Toulouse

I. PARTICIPANTS

Direction : C. PIGNERES-BOUTONNET, M.VAIDIE

Délégués FO : C.AMIEL, Y.DA COSTA, S.GOUTORBE, C.HERITIER, P.RIVIERE, M.BERGE, G.CLAVEL, M.SERMETH

II. EMPLOI

Evolution de l'emploi sur les trois sites

Effectif au 28/02/2009	Cornebarrieu	Gimont	Toulouse	
Cadres	12	1	284	} 1182 dont 57 CDD
ETAM	101	29	461	
Ouvriers	59	57	121	
CDD	10	3	44	
Alternance	6	2	16	
Travailleur temporaire	49	9	114	

Réponse de la Direction :

«Nous venons de convertir quatre CDD en CDI depuis le début de l'année dans les secteurs d'atelier et deux autres dans les fonctions support.»

III. CDD

Nous vous demandons de mettre tout en œuvre pour pérenniser l'emploi des CDD en les convertissant en CDI, et ce malgré la conjoncture aéronautique difficile.

Réponse Direction :

«Nous tenons à vous rappeler que depuis maintenant une dizaine de mois nous avons annoncé le non renouvellement des contrats en CDD. Quelques exceptions ont quand même été faites. Nous faisons avant tout attention au plan de charge, aux baisses de cadence liées à la crise et à la sécurisation des CDI.»

Considération FO

FO regrette la perte de ces personnels qualifiés et s'inquiète du maintien du savoir faire chez LATECOERE.

De plus l'ensemble du personnel n'est pas traité de façon équitable, pour les ingénieurs embauche directe pour les non cadres le chemin de croix, intérim, CDD et peut être CDI. L'implication de ces salariés se fera sentir inéluctablement

IV. ASTREINTE

Certains salariés ont été rappelés pendant la fermeture des congés de fin d'année. Nous vous demandons d'appliquer l'article 18 (rappel pour les besoins de service) de la convention collective.

Réponse Direction :

«Les personnes rappelées n'étaient pas en astreinte, Un employé en congés ne peut pas être d'astreinte.»

Considération FO

Les délégués du personnel FO sont encore une fois intervenus sur le mélange des genres soit congés soit astreinte.

Pour les délégués FO la règle édictée par notre DRH est exacte : Un employé en congés ne peut pas être d'astreinte.

Dans le cas d'un rappel alors que le salarié est d'astreinte il doit bénéficier de la prime d'intervention (32,22€) lors de chaque intervention.

Dans le cas d'un rappel alors que le salarié est en congé d'astreinte il doit bénéficier de la prime fixée à l'article 18 de la convention collective (deux jours de congés).

FO demande l'application de la convention collective puisque des salariés en congés ont été rappelés pour travailler.

V. VETEMENT DE TRAVAIL

Nous vous demandons de fournir des demandes de vêtements de travail pour 2009 aux personnels forfaités qui le souhaitent.

Réponse Direction :

«Nous sommes prêts à fournir une tenue de travail à tous les forfaités qui en font le souhait. Des stocks sont aussi disponibles au magasin, pour le personnel qui en fait la demande. Pour mémoire en 2008, sur cent trente neuf « demandes de vêtements » il n'y a eu que trente et une réponses.»

VI. INTERESSEMENT

Allez-vous octroyer une prime pour l'intéressement de l'année 2008, si oui, quand sera-t-elle versée ?

Réponse Direction :

«Le conseil de surveillance a examiné les résultats de l'année 2008, ceux-ci sont négatifs. Nous ne pourrions pas verser les primes d'intéressement et de la participation.»

Considération FO

Après la dénonciation de l'alignement sur l'accord salarial AIRBUS en 2007 les délégués du personnel FO constatent encore une fois que les employés de la société LATECOERE vont payer la mauvaise stratégie mise en œuvre par la direction.

Quelle va être la stratégie de l'entreprise ?

Les actionnaires vont-ils recevoir des dividendes ?

Les mandataires sociaux vont-ils toucher une prime ou un bonus ?

Les délégués du personnel FO demandent à ce que la direction respecte l'équité dans ce domaine.

VII. ACCORD SALARIAL

Quand compter vous ouvrir les négociations salariales ?

Réponse Direction :

«Nous convoquons les délégués syndicaux pour ouvrir les négociations salariales dès qu’AIRBUS aura démarré leur négociations, pour l’instant nous n’avons aucune nouvelle de notre côté.»

Nous tenons à vous rappeler notre attachement à l’alignement d’AIRBUS et à la distribution de deux AIS par an.

Réponse Direction :

«Il n’y a pas de raisons, comme les deux années précédentes, pour continuer de déroger à cette règle à laquelle vous êtes attachés.»

Considération FO

Les délégués du personnel FO ont rappelé lors de cette réunion leur attachement à l’alignement sur l’accord salarial d’AIRBUS.

FO a réitéré sa demande comme il l’a fait à plusieurs reprises et dans différentes instances pour revenir à la distribution de deux AIS par an pour le personnel non-cadre, comme pour nos homologues d’AIRBUS.

VIII. PLAN DE CHARGE

Récapitulatif du nombre d’heures effectuées en janvier par secteur d’activité.

Evolution des plans de charges. Avez-vous répondu sur de nouvelles propositions.

Fabrication structure	271871
BO-traçage	2399
Etude structure	48164
Etude électronique	1476
Fabrication électronique	589

Réponse Direction :

«En ce qui concerne l’évolution des plans de charges, nous sommes en cours de négociation sur les améliorations du 7X et du 900 Celles-ci devraient permettre de régulariser les 20% de facturation restants. Sur les portes BOEING 787 notre client a félicité par écrit l’ensemble des salariés ayant participé au rattrapage sur ses sites de production. De plus nous venons de résoudre les problèmes de ICING (test au gel) qui bloquaient la production en série de ces portes. A Contrario, nous sommes toujours 3ème au top dix des « entreprises à surveiller », bien que les plans et les pièces sortent dans les délais convenus. Une augmentation de cadence est prévue sur ce chantier en juillet et en aout (cadence 3), soit presque une porte par jour.

Au sujet des portes 777 notre tentative de « sauvetage » en dérogation d’une porte a été refusée par le client. La société LATECOERE pense toutefois qu’elle reste certifiable. Pour ce qui est des programmes AIRBUS, Nous avons remis des réponses sur les appels d’offre concernant la gestion totale des portes AIRBUS A320, ainsi que sur les trappes de train avant et le front fairing COMPOSITES de l’A350.

Concernant notre client BOMBARDIER nos offres de prix sur les portes ont été jugées trop élevées, nous sommes toujours en pour parler pour la fabrication des 50 premières portes en France.»

Considération FO

La crise a touché l'ensemble des pays et chacun à leur tour, ils ont mis en place des plans de relance ou les ont complétés par des mesures complémentaires à leur premier plan.

Pour 2009, le FMI évalue une croissance mondiale d'environ 0,5 %, c'est le taux le plus faible depuis la seconde guerre mondiale.

Après un plan de relance de 627 milliards de dollars et une dette de 1 750 milliards, les Etats-Unis détruisent malgré tout plus d'un demi-million d'emplois par mois avec un taux de chômage qui pourrait atteindre les 10 % au lieu des 7,6 % actuels.

Le chômage touche de manière très importante toutes les grandes économies :

L'Espagne détient le triste record du taux le plus élevé en Europe (13,91 %) avec 200 000 demandeurs d'emploi de plus sur le seul mois de janvier 2009.

L'Allemagne a franchi en décembre le cap des 3 millions de chômeurs, avec un taux passant de 7,1 % à 8,3 %.

Le Royaume-Uni approche de la barre symbolique des 2 millions de chômeurs et ce pays pourrait même atteindre, les 3 millions d'ici un an.

Concernant l'augmentation du chômage en France, avec 90200 chômeurs supplémentaires en janvier, le chômage a augmenté de 11,4 % sur un an à la fin décembre, pour atteindre les 2,2 millions de chômeurs avec un taux qui pourrait atteindre 10 % à la fin 2009.

Le gouvernement français prévoit une récession pour l'année 2009 d'au moins 1 % et a revu sa prévision de croissance entre 0,2 % et 0,5 %.

En ce qui concerne l'aéronautique, et plus particulièrement chez LATECOERE FO constate que dans un premier temps, la société a commencé à se séparer des intérimaires et des CDD et dans un second temps à accru l'externalisation des charges de production.

Pour FO dans le contexte actuel il faut d'abord privilégier les emplois et les savoirs faire, seuls garants de l'existence de la société à long terme. Renouer avec les contrats en alternance dans toutes les couches de la société et dans cette situation exceptionnelle de crise, appliquer une mesure exceptionnelle, celle des départs anticipés volontaires dans le cadre de la pénibilité qui reste une revendication où seul FO se bat.